

AILE FRANCOPHONE DE LA
FEDERATION ROYALE BELGE DE
TENNIS DE TABLE
Rue Pierre du Diable 46
5100 JAMBES

Votre correspondant :
MOREAU Annick
Attachée spécifique
Tél. : +32(0)81 775069
annick.moreau@province.namur.be

Nos réf : DH/AM/vm/48-2011

Objet : **Octroi de « chèques-sports » par la Province de Namur**

Madame, Monsieur,

La Province de Namur offre un «chèque-sport» de 20 € à tous les élèves de 1^{ère} année primaire domiciliés sur son territoire pour autant qu'ils s'inscrivent dans un club sportif reconnu par l'ADEPS.

Cette action s'inscrit dans un objectif de «mieux-être» défini dans le Contrat d'Avenir Provincial. On y verra une volonté de promotion d'attitudes saines susceptibles de diminuer les risques liés à l'obésité, le cancer ou les maladies cardiovasculaires.

Afin que cette mesure rencontre le succès escompté, nous souhaiterions que vous puissiez répercuter cette information auprès de l'ensemble de vos services. A cet effet, vous trouverez, en annexe, quelques affiches A3.

Pour votre bonne information, veuillez noter que le processus d'octroi de ce chèque passe par plusieurs étapes:

- **une attestation de composition de ménage à retirer dans la commune dans laquelle est domicilié l'enfant,**
- **une preuve d'inscription en première année primaire,**
- **un dernier document attestant de l'inscription dans un club sportif.**

Pour les personnes disposant d'une connexion Internet, un document est téléchargeable sur notre site Web (www.province.namur.be). Quant aux autres personnes, le formulaire peut leur être envoyé gratuitement par courrier postal. Vous trouverez ci-joint un exemplaire du chèque «Spécimen» qui sera envoyé aux demandeurs.

Dans l'attente de vos nouvelles, nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à cette initiative et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.


Valéry ZUINEN
Greffier provincial


Dr. Dominique NOTTE
Député-Président.